

BREVES

DE BERGERIE



BULLETIN DU RÉSEAU OVIN DE NORD PAS-DE-CALAIS - PICARDIE - NORMANDIE

Une production ovine qui profite aux cultures de vente

La spécialisation des exploitations de polyculture élevage, avec l'arrêt des productions animales, est toujours d'actualité dans nos régions. Pourtant les ateliers ovins et cultures de vente sont complémentaires. Les ovins valorisent souvent une partie des céréales ou co-produits de l'exploitation, voire des fourrages avec l'intégration de cultures fourragères ou de dérobées dans les assolements. L'atelier animal exploite également la main d'œuvre disponible durant la période hivernale. Mais les bénéfices sont réciproques : la sole cultivée bénéficie des bienfaits de l'intégration de cultures fourragères ainsi que de la fumure organique. Ce sont ces interactions, qui ont été présentées lors de la Journée Régionale Ovine du 3 décembre, dans l'Aisne, et qui sont exposées dans ce numéro de Brèves de Bergerie.



AGENDA

29 et 30 avril : Congrès national FNO à Strasbourg

6 mai (Aisne) : AG d'OSON à Verdilly

7 mai (Aisne) : Sortie de Station de Contrôle Individuel des agneaux Ile de France à Verdilly

13 juin (Seine Maritime) : 31^e Journée du Mouton à Neufchâtel en Bray - ventes de reproducteurs - présentation de races - démonstration de tonte

14 juin (Oise) : Journée du Mouton à Catigny - concours et présentations de races ovines, démonstration du travail de chiens de troupeau, démonstration de tonte, présentation de matériels.

Des formations chiens de troupeau sont toujours en place dans vos départements - Contact : conseillers ovins Chambre d'Agriculture

Actualités

Aide ovine : nouveauté 2015 sur le remplacement des brebis à notifier auprès de votre DDT(M)

Vous avez déclaré votre aide ovine avant le 2 février 2015. Cette déclaration vous engage à garder les brebis éligibles à ce dispositif d'aide durant la période de détention obligatoire (PDO) qui, cette année, est du 3 février au 13 mai 2015 inclus. Comme chaque année, en cas de sortie durant la PDO (perte, vente) de femelles engagées vous pouvez les remplacer par d'autres brebis éligibles. Vous pouvez également les remplacer par des agnelles nées et identifiées avant le 31 décembre 2014 dans la limite de 20 % de l'effectif engagé. Après toute sortie d'animal engagé, celui-ci doit être remplacé et inscrit dans le registre d'élevage dans un délai de 10 jours. La nouveauté 2015 concerne la notification du remplacement des femelles éligibles par d'autres auprès de votre DDT(M). Celle-ci doit être réalisée dans un délai de 7 jours ouvrés après le remplacement, à l'aide du bordereau de perte accessible sur le site TéléPac. Vous devez ainsi inscrire, en plus de la cause de remplacement, le nombre de brebis sorties et le nombre de brebis ou agnelles qui les remplacent. Le numéro des animaux remplaçant les brebis sorties n'est pas à inscrire sur le bordereau de perte mais vous devez tenir chez vous un registre de remplacement.

Oviniades des Jeunes Bergers en Normandie



La restriction des sorties scolaires en Picardie, dans le cadre du plan vigipirate, a impliqué l'annulation des oviniades dans cette région. Par contre, les oviniades ont eu lieu en Normandie à Yvetot et ce sont Adèle Lemoine et Maxime Durecu qui se sont qualifiés pour les épreuves nationales. Ils se sont honorablement classés 8 et 10^e lors de la finale au Salon de l'Agriculture.

OVIPLAN

Dans le cadre de la reconquête ovine, l'Institut de l'Élevage a conçu OVIPLAN, en se basant sur la méthodologie des Réseaux d'élevage et sur les références issues de données recueillies auprès des producteurs de viande ovine suivis depuis plusieurs années. OVIPLAN est désormais accessible sur le Web. L'internaute peut sélectionner son profil, à partir de sa région et du type d'atelier ovin qu'il envisage. Après l'avoir dimensionné, il peut analyser le fonctionnement technique et économique de cet atelier.

Disponible sur www.idele.fr

OVIPLAN - AIDE À LA DÉCISION EN PRODUCTION OVINS VIANDE

OVIPLAN: POURQUOI, COMMENT ?

Oviplan permet de s'orienter les moyens à mettre en œuvre dans un contexte de production défini par l'utilisateur :

- ☑ Techniques (cheptel, reproduction, main d'œuvre, surfaces, alimentation, bâtiments, équipements...)
- ☑ Économiques (prix de ventes et d'achats, aides, marges de l'atelier...)

Oviplan valorise les références produites par le dispositif INOSYS-Réseaux d'élevages des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'élevage.

LES INNOVATIONS D'OVIPLAN

- ☑ un outil intuitif et interactif
- ☑ une méthodologie adaptée et validée par l'Institut de l'élevage
- ☑ une connaissance approfondie des postes techniques et économiques des ateliers ovins
- ☑ la possibilité de comparer différents systèmes de production

Démarrer



Une production ovine qui profite aux cultures de vente

Les multiples intérêts des cultures fourragères ou dérobées dans l'assolement

Intérêt économique pour l'atelier animal : la production de Matière Sèche

La production de fourrages reste un intérêt primordial. En fonction des contextes d'exploitations et des conjonctures économiques, il est intéressant d'optimiser sa sole labourée via la culture de fourrages. Ce calcul est propre à chaque exploitation pour l'intégration de cultures fourragères. Par contre, la culture de dérobées est souvent gagnante. On estime que l'investissement dans des semences spécifiques est rentabilisé au-delà d'1.5 TMS produites par hectare en pâturage et 2.5 TMS en récolte.

Intérêt environnemental : la réduction du lessivage des nitrates en automne

Par la couverture des sols, on limite le lessivage de l'azote et le risque de transfert des nitrates dans les nappes. Ce phénomène se traduit par une baisse des reliquats azotés entrée hiver.

Intérêt économique pour l'atelier cultures : la hausse des reliquats sortie hiver

Certains couverts ont un effet favorable sur les reliquats sortie hiver par rapport à un sol nu et permettent des économies de fertilisants minéraux. Ce gain se chiffre de 8 à 40 kg d'azote/ha.

Et d'autres bénéfices...

- Réduction de l'érosion
- Amélioration de la structure et de la portance du sol
- Réduction des pathogènes, grâce à l'action du système racinaire
- Gestion des adventices d'automne (ray grass et vulpins résistants) grâce à la couverture des sols
- Augmentation de la fertilité agronomique (stockage en MO)
- Valorisation des apports organiques



Quelques conseils d'implantation de cultures dérobées :

- Favoriser les mélanges, pour optimiser les chances d'avoir un couvert développé et jouer sur la synergie entre les espèces, en associant toujours au moins une légumineuse
- Adapter les espèces au mode de valorisation souhaitée mais aussi aux cultures précédentes et suivantes. (Tableau 1)
- Apporter 30 uN/ha après l'implantation afin de stimuler le démarrage et gagner du rendement.



Témoignage Franck Sangouard, Directeur de l'exploitation du lycée agricole de Mirecourt (88)

L'exploitation du lycée agricole de Mirecourt est aujourd'hui exclusivement herbagère et possède 5 ateliers animaux différents. Au-delà des 188 ha de prairies et des 172 ha de surfaces pastorales (estives), ce sont 110 ha de couverts végétaux hors de l'exploitation qui ont été exploités en 2013. La semence est achetée par le lycée et l'implantation est réalisée par les céréaliers. Certains notent d'ailleurs des effets positifs sur la structure du sol et la propreté des parcelles, depuis la mise en place des couverts et leur pâturage par les ovins. Les couverts choisis sont très variables, pour pouvoir satisfaire les polyculteurs et assurer une ressource fourragère tout l'hiver (céréales, vesce, radis chinois, trèfle d'alexandrie, tournesol, colza, etc).

En 2013, ce sont également 12 ha de colza « à raccourcir » qui ont été pâturés par des brebis à l'entretien. Le pâturage est rapide et contrôlé pour diminuer la végétation des colzas et éviter l'emploi de raccourcisseur. La végétation exploitable est estimée à 2 TMS/ha.

La contrainte de ce système très pâturant est la mise en place des clôtures, bien qu'électriques et rapidement déplaçables (Spider Pac ®).

Résultats

Un essai, encadré par l'Institut de l'Élevage a été réalisé en 2011 sur l'exploitation du lycée agricole de Mirecourt. Les performances et consommations d'un lot de brebis et agneaux pâturant des couverts végétaux en automne ont été comparées aux résultats d'un lot mené en bergerie. Les croissances des agneaux sous la mère étaient proches de 300 g/j dans les deux modalités. Pour des agneaux abattus à 20 kg en moyenne, la qualité des carcasses n'a pas été impactée par la conduite. Au final, la conduite sur dérobées a permis d'économiser 22.1 kg de concentrés par agneau avant le sevrage et 35 kg par brebis.

Espèce	Dose de semis en pur	Intérêt	Limites
Ray-grass italien	20-25 kg/ha	Bonne valeur alimentaire Bonne productivité en conditions favorables	Croissance faible en conditions sèches et / ou très chaudes
Avoine de printemps	80-120 kg/ha	Faible coût de semences (semences fermières) Bonne productivité	Valeur alimentaire et appétence plus faible que RGI – sensible à la rouille
Avoine diploïde	40-50 kg/ha	Meilleure couverture du sol que l'avoine de printemps, moins sensible aux maladies	Valeur alimentaire et appétence plus faible que RGI / Epiaison rapide
Moha	25 kg/ha	Très résistant au sec et à la chaleur Croissance rapide en conditions chaudes	Sensible à la concurrence (repousses, adventices) Croissance faible si été frais Semer avant le 10-15 juillet
Trèfle incarnat	18-20 kg/ha	Bonne valeur alimentaire, riche en azote ; non météorisant ; croissance rapide	Pouvoir concurrentiel moyen en début de pousse
Trèfle d'Alexandrie	20-30 kg/ha	Croissance très rapide Non météorisant	Valeur alimentaire plus faible que trèfle incarnat. Craint les sols acides
Trèfle de Perse	20-30 kg/ha	Croissance rapide Tolère les sols acides et humides ; Plus résistant au froid que le trèfle d'Alexandrie	Valeur alimentaire plus faible que le trèfle incarnat
Vesce commune	18-20 kg/ha en association	Très bonne valeur alimentaire (très riche en azote)	Résistance au froid variable selon les variétés
Vesce velue	12-15 kg/ha en association	Très bonne valeur alimentaire (très riche en azote) Bien adaptée aux terres légères (sablonneuses...) Très bonne résistance au froid.	/
Colza fourrager	8-10 kg/ha	Installation facile, croissance rapide, concurrentiel sur adventices, riche en azote	Conservation difficile en pur Pâturage ou ensilage

Tableau 1 : Intérêts et limites des différentes espèces implantées en dérobés. [Source : Chambre d'agriculture 76]

Quelle différence entre un CIPAN et une culture dérobée ?

L'implantation de CIPAN correspond à une exigence réglementaire de couverture de sol, l'hiver. Elles ne doivent recevoir aucune fertilisation ni traitement phytosanitaire.

Une culture dérobée est considérée comme une culture à part entière. Contrairement aux CIPAN, il n'y a pas d'exigence réglementaire (date de semis, date de destruction). Par contre, la fertilisation et les traitements phytosanitaires sont autorisés, à condition d'être notifiés dans les documents réglementaires que sont les fiches d'enregistrement : registre parcellaire et plan de fumure.



Témoignage Mickael Floquet, Directeur de l'exploitation du lycée agricole de Saint Pouange (10)

Mickael Floquet a fait part de son expérience quant à l'utilisation des intercultures dans l'alimentation de ses brebis. La taille de la troupe du lycée a fortement augmenté ces dernières années, sans extension de la surface fourragère. Ce sont près de 40 ha de cultures dérobées qui sont pâturées ou récoltées chez des voisins. Le contrat repose sur une mise à disposition des surfaces sur lesquelles le lycée plante à ses frais les mélanges de son choix (mélanges complexes à base de graminées, légumineuses et crucifères). Cet échange de bons procédés est encore marginal mais tend à se développer entre éleveurs et polyculteurs voisins...

Le fumier : de l'or sous le pied de vos animaux ?

Dans un contexte de coût d'énergie élevé, les effluents d'élevage ne doivent plus être considérés comme de simples déchets. Les fumiers d'ovins sont des engrais complets, qui apportent azote, phosphore, potasse, mais aussi des oligoéléments. La valeur moyenne du fumier d'ovins est supérieure à celle du fumier de bovins (tableau 2). La composition est très variable, en fonction du mode de logement, du niveau de production, de l'alimentation et du stockage. Pour une analyse de fumier, l'échantillon (environ 1 kg) sera constitué de 15 à 20 prélèvements bien répartis dans le tas de fumier, puis mélangés soigneusement [Coût = 40 à 70 € en fonction du type d'éléments recherchés].



Attention :
La composition est très variable au sein d'un même type de produit organique → l'analyse est le moyen le plus fiable de valoriser au mieux son effluent !

En système semi-bergerie, on estime environ 1T fumier produit pour le couple brebis/agneaux logée 6 mois en bergerie

Teneurs indicatives en kg/t	N Tot	P ₂ O ₅	K ₂ O	CaO	MgO	SO ₃
Fumier d'ovins	7	4	12	17	2,5	1,6
Compost de fumier d'ovins	11,5	7	23	25	3,5	3
Fumiers de bovins	5,5	3,3	8,8	9,4	1,8	1,8

Tableau 2 : valeurs d'effluents organiques (Source : IDELE, Comifer, CAPACA)

Des économies de fertilisants minéraux

Exportations (kg/ha)	N	P ₂ O ₅	K ₂ O	MgO
Pailles enfouies	753	284	492	102
Pailles enlevées + fumier	717	221	389	62
Différences exportations (kg/ha)	36	63	103	41
Prix engrais (€/kg)	1,02	1,10	0,80	1,04
Economie (€/ha)	37	70	82	43
231 €/ha pour 6 ans => 38 €/ha/an => 12 €/T fumier épandu				

Tableau 3 : Estimation des économies de fertilisants lors d'un épandage de fumier – hors frais d'épandage (Source : CAO2)

L'économie d'amendements minéraux a été évaluée, sur une rotation (Betteraves/Blé/Pois/Escurgeon) avec un apport de 20T de fumier/ha tous les 6 ans. Les flux d'éléments fertilisants lors de l'enfouissement ou de l'exportation de la paille ont été comparés (tableau 3). Ce sont près de 40€/ha/an qui peuvent être économisés, grâce à l'apport de fumier.

Les estimations montrent un "produit fumier" autour de 10 €/brebis/an en fonction de la richesse du fumier et des pratiques d'épandage.

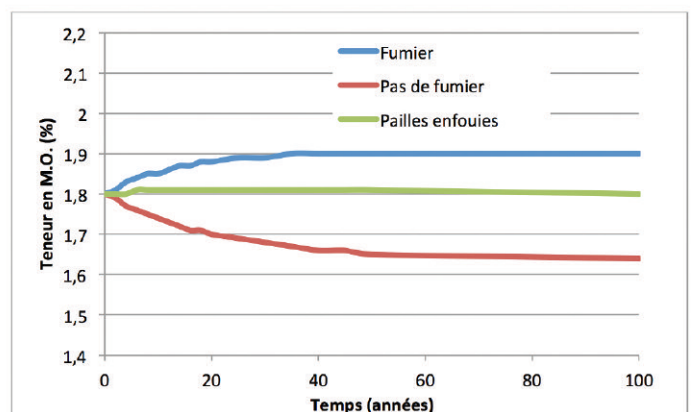
Un enrichissement du sol en Matière Organique

A cela s'ajoute également les effets sur la teneur en matière organique du sol. Un essai a été mené durant 9 ans sur la ferme expérimentale de la Jaillère (Loire Atlantique) comparant une fertilisation minérale à l'usage d'engrais organique sur une rotation blé-mais. Il a pu être confirmé l'augmentation de la teneur en matière organique des surfaces recevant du fumier ainsi que ses avantages multiples, à savoir :

- Optimiser la minéralisation et le stockage des éléments minéraux,
- Stimuler l'activité biologique,
- Améliorer l'activité structurale qui permet notamment le ressuyage du sol.

Repère : 20 t/ha de fumier d'ovins représentent 2.7 T de matière organique stable.

Ces connaissances permettent de modéliser la réponse du sol aux épandages organiques. Un outil SIMEOS a été développé, en Picardie par AgroTransfert, pour prévoir les effets des pratiques culturales sur l'évolution de l'état organique des sols. Il est ainsi possible de simuler l'enrichissement du sol en MO lors de 3 scénarii différents : un sol sans fumier et pailles exportées, un sol avec enfouissement des pailles et un sol fourni régulièrement en fumier d'ovins (Graphe 1).



Grphe 1 : Évolution de la teneur en Matière organique en fonction de 3 scénarii (Source : simeos-amg.org)

Pour plus d'informations :

Venineaux-Delvalle Catherine	Réseau ovin - Institut de l'élevage - Chambre d'Agriculture de l'Aisne catherine.delvalle@ma02.org	03 23 97 54 14
Grenard Arnaud Pype Stéphane	Chambre d'Agriculture Oise et Somme arnaud.grenard@agri60.fr stephane.pype@agri60.fr	03 44 11 44 62 03 44 11 44 63
Pruvost Sylvie	Chambre d'Agriculture de Seine Maritime sylvie.pruvost@seine-maritime.chambagri.fr	02 35 59 47 61
Dussenne Grégory	Chambre Régionale d'Agriculture Nord Pas de Calais gregory.dussenne@agriculture-npdc.fr	03 21 60 57 70

Avec le financement du CASDAR, de France AgriMer, des Conseils régionaux de Normandie, Nord Pas de Calais et Picardie, des Conseils Généraux de l'Eure, de l'Oise et de la Somme et le concours du GIE Lait-Viande Nord Picardie et de la Chambre d'Agriculture de Normandie.



N°IE : 0015601009
N° ISSN : 1953 - 0528
Prix : 4€